



Procès verbal

Commission des compétitions seniors

| | |
|---------------------|--|
| Réunion du : | 11 juillet 2023 à 9h00 |
| A : | District Arbouans |
| Présidence : | M. Christian Dubail |
| Présents : | Mme Jocelyne Knipillaire Mrs Jean-Claude Buessard - Denys Faivre-Vuillin - Jean-Louis Saulcy - Philippe Surdol |
| Excusés : | Didier Bontemps -Joel Barrand |

1. Décision commission d'appel

Suite à la décision de la commission d'appel du mercredi 5 juillet 2023, la commission des compétitions seniors entérine la décision suivante :

Rétrogradation de Rougemont Concorde 1 en division inférieure, soit en D2.

Par conséquent, Besançon Mahoraise est maintenu en D1.

2. Non-engagement d'équipes

Suite au non-engagement en D3 des équipes suivantes :

Offemont, Belfort Fontaine, Rechesy, Besançon Ouest (ces 4 équipes gardent la possibilité de s'inscrire en championnat D4),

Et en conformité avec les articles 3 et 4 du règlement des championnats, la commission maintient Montfaucon Morre Gennes en D3, en sa qualité de moins bon dixième de D3 (les autres dixièmes ont déjà été repêchés)

Et de faire monter les 3 meilleurs 3èmes de D4, à savoir Avoudrey 2, Etupes 1, Vaufrey 1.

La commission procède à la composition des groupes : voir site internet du district

3. Prochaine réunion

Lundi 21 aout à 15h à : District Arbouans

Tirage coupe Crédit Mutuel

Création groupe Haut Doubs Créer Bâtir.

Fin de réunion 12h

**Le Président,
Christian Dubail**

**Le Vice-Président,
Jean Louis Saulcy**